

imprévu à de perpétuelles vicissitudes, une prospérité constante.

Nous commençons à peine à nous applaudir et à vous remercier des deux nouveaux présents qu'il vous a plu de nous faire, présents si dignes d'exciter toute notre reconnaissance, puisqu'ils sont si fort selon nos désirs et selon votre cœur, que la triste mort, fondant encore parmi nous d'un vol affreux, vient interrompre de nouveau le cours de la félicité dont nous nous flattions. Nous goûtions de concert avec la puissance spirituelle que vous aviez établie sur tout ce diocèse, la joie que l'arrivée de nos deux puissances temporelles avoit apportée à tout ce pays, lorsque, levant ce bras, ô mon Dieu, qui n'épargne pas même les souverains, vous la frappez elle-même cette puissance, et frappez dans elle tous les ordres de cette Colonie qui par le trépas de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, second évêque de Québec, Prototaire Apostolique et évêque assistant de Sa Sainteté, se trouve d'autant plus consterner, que ce vertueux Prélat durant quarante-trois ans, qu'il a tenu ce siège épiscopal, leur a donné à tous des instructions plus salutaires et des exemples plus mémorables de toutes les vertus chrétiennes. Quoique Mgr de St-Vallier rassemblât dans sa personne toutes les vertus d'un grand Prélat, trois, ce me semble principalement ont formé son caractère, en ont fait un des plus grands évêques de son siècle, et doivent mettre surtout dans l'église du Canada, qui luy aura éternellement des obligations particulières, sa mémoire en bénédiction. Ces trois vertus qui vont faire la matière de son éloge funèbre, ont été une piété rare, un zèle laborieux, une charité parfaite. Il ne me sera pas difficile de vous faire convenir, chrétiens, de la piété rare, du zèle laborieux et infatigable, de la charité sans borne de cet Illustre Prélat, connu qu'il a été de vous et tout ce pays, durant tant d'années, sous ses nobles traits, vous n'aurez